

06-03

Pour diffusion immédiate
Le 11 janvier 2006

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO HAUSSE LE SALAIRE MINIMUM

L'augmentation aide les personnes les moins payées et les travailleurs les plus vulnérables

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario va hausser le salaire minimum, le 1^{er} février 2006, pour la troisième fois depuis qu'il est au pouvoir, a annoncé aujourd'hui le ministre du Travail, Steve Peters.

« Nous offrons aux travailleurs les plus vulnérables et les moins bien payés de l'Ontario la troisième augmentation du salaire minimum en trois ans, a précisé le ministre Peters. Le fait que nos travailleurs et travailleuses reçoivent un salaire équitable profitera à l'économie de l'Ontario en général. »

Le salaire minimum général atteindra 7,75 \$ l'heure, à compter du 1^{er} février 2006. Une autre hausse sera mise en œuvre, portant le salaire minimum à 8 \$ l'heure le 1^{er} février 2007.

D'autres taux de salaire minimum augmenteront également le 1^{er} février 2006, à savoir :

- Le taux de salaire minimum des étudiants de moins de 18 ans, qui travaillent au maximum 28 heures par semaine, passera de 6,95 \$ à 7,25 \$ l'heure.
- Le taux de salaire minimum des serveurs de boissons alcooliques passera de 6,50 \$ à 6,75 \$ l'heure.
- Le taux de salaire minimum des guides de chasse et de pêche, qui touchent à l'heure actuelle un minimum de 37,25 \$ pour moins de cinq heures consécutives de travail par jour et 74,50 \$ pour cinq heures ou plus de travail par jour (consécutives ou non), s'élèvera à 38,75 \$ et 77,50 \$ respectivement.

« L'augmentation s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement McGuinty d'investir dans nos ressources humaines, a ajouté le ministre Peters. En augmentant le salaire minimum de façon graduelle, nous sommes en mesure d'aider ces travailleurs à profiter de la croissance économique de l'Ontario tout en assurant la compétitivité des entreprises de l'Ontario. »

-30-

Renseignements au public :
1 800 531-5551

Renseignements aux médias :
Susan McConnell
Bureau du ministre
416 326-7710

Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca